



CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **le lundi 13 décembre 2021 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 9 décembre 2021

Le Maire
Arnaud PRAILE

ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner
2. Marchés signés

II FINANCES

1. Décision Modificative n° 1 – Budget principal
2. Subvention AGRESPO
3. Subvention Familles Rurales
4. Redevance jardins partagés – Tarif 2022
5. Gîtes et Moulin de Poupet – Tarifs 2023

III RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

1. Recrutement et rémunération des agents recenseurs

IV AFFAIRES FONCIERES

1. Proposition d'achat bâtiment communal 40T rue de Tempyre

V MARCHES PUBLICS

1. Travaux de voirie programme 2021/2022 – Avenant CHOLET TP au marché de travaux
2. Travaux d'aménagement Ilot Geneston – Autorisation Monsieur le Maire à signer le marché lot 2 Aménagements Paysagers

VI URBANISME/VOIRIE COMMUNALE

1. Déploiement de la fibre optique Ilot Geneston lot 2 – Convention commune/Vendée Numérique

VII – INTERCOMMUNALITE

1. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020
2. Autorisation de désherbage des livres de la bibliothèque

VIII – RESSOURCES HUMAINES

1. Débat sur le télétravail
2. Mise à disposition d'un agent à l'Association AAA

IX QUESTIONS DIVERSES